

Célébration du quarantième anniversaire du jumelage Dnieprovski.  
Dimanche 12 octobre 2014

Intervention de Laurianne Delaporte, maire adjointe à l'intercommunalité  
et aux jumelages

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je veux vous remercier d'être venus nombreux pour participer à la célébration du 40e anniversaire du jumelage de Chalette avec Dnieprovski.

Lorsque nos prédécesseurs, et en particulier Max Nublat qui étaient à l'époque maire de Chalette, ont décidé d'inscrire notre commune dans le grand mouvement du jumelage, ils l'ont fait, séduits par les valeurs humaines véhiculées par le jumelage, à savoir : l'ouverture aux autres, la tolérance, la coopération. Ils étaient, bien entendu, conscients, et nous le sommes toujours, du fait que le jumelage ne se limite pas à la simple signature d'une convention, mais qu'il devait déboucher sur des actions concrètes auprès de la population.

Et, si le premier jumelage de la ville de Chalette s'est fait avec l'Ukraine, ce n'est évidemment pas dû au hasard. Il est dû à l'histoire : comme vous le savez sans doute, à la suite de la Première Guerre mondiale et de la révolution russe, des milliers d'Ukrainiens ont afflué vers la France. Certaines familles ont fui les combats et l'armée rouge, mais la plupart des réfugiés étaient des soldats chassés par la défaite.

Ceux-ci ont servi dans l'armée nationale ukrainienne jusqu'en 1920, puis ils ont trouvé refuge dans les camps de prisonniers en Pologne et en Tchécoslovaquie. D'autres ont été enrôlés dans les armées blanches, ils ont été évacués par la mer Noire et la Yougoslavie puis ont rejoint la France. De son côté, la France avait de bonnes raisons de les accueillir : elle était certes fidèle à son image de Patrie des Droits de l'Homme, en ouvrant ses frontières aux réfugiés. Mais surtout, l'économie française manquait de bras : la guerre avait creusé les rangs des travailleurs français, il fallut donc renouveler les équipes.

Dès 1922/1924, ces Ukrainiens, qui venaient en majorité d'Ukraine centrale, s'installèrent en priorité dans les grands sites industriels comme

la région parisienne, la vallée de la Fensch en Moselle ou encore l'usine Hutchinson à Vesines, à Chalette.

C'est donc tout naturellement qu'au début des années 70, la municipalité de Chalette choisit un jumelage avec le quartier Dnieprovski de Kiev en mémoire de cette immigration ukrainienne à Chalette.

Dès sa signature, ce jumelage a créé une dynamique au sein de la commune, avec de nombreux échanges dans divers domaines, associant les habitants de la ville ainsi que les associations, en particulier le Ballet Hopak.

Et, très vite, des initiatives fortes ont été prises comme le don par nos amis ukrainiens de la statue de Tarass Shevchenko devant laquelle nous sommes ce matin, l'appellation de la rue de Dnieprovski à Chalette dans le quartier de la Pontonnerie, le baptême du nom de Chalette d'une rue dans le quartier de Dnieprovski à Kiev ou encore l'édification du monument funéraire ukrainien situé dans le cimetière du quartier de Vésines.

Année après année, anniversaire après anniversaire, de rencontre en rencontre, de projets en actions, nous avons, au fur et à mesure du temps, tissé les fils de cette amitié, appris les uns des autres, et bâti ensemble cette fraternité que nous célébrons aujourd'hui.

C'est bien dans cet esprit d'ouverture, de dialogue constant, je dirais même de curiosité, que se sont développés entre nous ces liens, cet enrichissement, cet enracinement mutuel, qui nous réunit aujourd'hui.

Je voudrais avoir une pensée pour ceux qui ont souhaité, imaginé, et voulu cet échange. Je pense, bien entendu, à Max Nublat que j'ai déjà cité, Jean Louis, Michel Kister, qui ont ouvert le chemin de la fraternité entre nos peuples... et j'en oublie forcément.

C'était, on doit l'avouer, un réel défi que de mettre sur pied, en 1974, ce jumelage, et je pense que tous ensemble ce matin, nous pouvons être fiers de ce qu'ils ont fait.

Ces dernières années pour diverses raisons, souvent indépendantes de nos volontés, les actions communes se sont espacées. Nous montrons ce matin avec cette cérémonie notre volonté de renouer le dialogue, de

continuer nos échanges, dans l'intérêt de nos deux populations. Nous avons tous, chers amis, une identité propre, une authenticité de traditions, des valeurs, auxquelles nous sommes tous très attachés. Mais nous avons également un avenir et un destin commun, que nous devons ensemble préparer, pour plus de prospérité, et surtout pour toujours garantir la paix durable entre nos peuples.

Avec ce jumelage, nous avons encore appris à nous connaître, découvert un peu plus nos cultures, nos modes de vie, nos façons de travailler. Je suis, pour ma part, et je pense que c'est un sentiment partagé, toujours curieux de l'autre...

Aujourd'hui, faisons un pas de plus sur le chemin de l'enrichissement commun car je pense très sincèrement que c'est dans cet enrichissement, dans ce métissage des idées, des projets, des réflexions et des hommes que se font le progrès et la modernité de demain.

Et parce que, évidemment, la situation que connaît l'Ukraine depuis plusieurs mois suscite notre plus vive inquiétude permettez-moi, de conclure sur une note d'optimisme, en citant Taras Shevchenko : "

« Notre âme ne peut pas mourir, la liberté ne meurt jamais ».